

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
En exercice 27  
Présents 22  
Votants 27  
Quorum 14

## L'an deux mille vingt trois

Le : 14 décembre

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2023

PRESENTS : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Cyrille GENEVRIER, Sébastien OLIVIER, Angelo MANIERI, Marine TOINON, Martine MEILLIER, André GACHET, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE, Marie-Laure JACQUEMOND, Christophe CAVE.

ABSENTS : Annick BRUNEL, Pierre MARCOUX, Nathalie FERNANDEZ, Cyril RONZE, Charlélie ARNAUD.

POUVOIRS : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX à Sébastien OLIVIER, Nathalie FERNANDEZ à Guylaine FAYOLLE, Cyril RONZE à Gérard DI FRUSCIA, Charlélie ARNAUD à Marine TOINON.

SECRETAIRE : Véronique GENEVRIER.

Délibération n°2023\_12\_14

**OBJET : MARCHÉ D'ACQUISITION D'UN TRACTOPELLE – AUTORISATION DE SIGNATURE.**

Vu les articles L.2121-29, L2121-1 à L.2121-23 du Code Générale des Collectivités Territoriales qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement,

Vu l'article L.2122-21 du CGCT et notamment son alinéa 6 relatif à la souscription des marchés,

Vu l'article L.2120-1 et les articles L.2142-2, R.2161-2 à R2161-5, R.2123-1, R2123-4 du code de la commande publique relatifs à la procédure d'appel d'offres ouvert et à la procédure adaptée,

Vu les articles R.2152-6 et R.2152-7 du code de la commande publique relatifs au classement des offres,

Considérant la nécessité de remplacer le tracto pelle Volvo BL71 – année 2008,

Considérant qu'il revient au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à signer les marchés de fournitures,

**Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (23 voix pour, 4 abstentions) :**

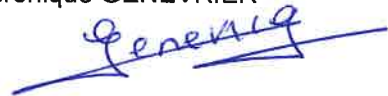
- accepte l'achat d'un tracto pelle de marque JCB pour un montant de 105 000 euros H.T. (reprise de l'ancien matériel Volvo BL71 – année 2008 à 13 200 euros net de taxe) à la société LYOMAT SA - 12 chemin de la Lône- 69310 PIERRE-BENITE,
- autorise Madame le Maire à signer le marché ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier,

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 19 décembre 2023

Le Maire  
Annick BRUNEL



La Secrétaire de séance,  
Véronique GENEVRIER



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :  
Publié ou Notifié  
le :